

## A l'attention du collège communal

Je me propose de développer les points suivant en lien avec la question :

1. Question
2. Introduction
3. L'image de la ville (tourisme, commerce)
4. Travail de fond en aval de la problématique (Prévention)
5. Répression, punition
6. La question des moyens (Finance)
7. Conclusion

### Question et argumentaire

**Quand allez-vous vous décider à agir, trouver des solutions pour répondre à la problématique des dépôts sauvages sur l'entité Verviétoise et notamment dans certains quartiers où cela est devenu une norme ?**

Je suis ici, aujourd'hui, pour vous convaincre, tant l'opposition que la majorité qu'il faut agir sur la problématique des dépôts sauvages. Pas demain mais aujourd'hui, maintenant ! Cette question est centrale et même cruciale si Verviers veut tirer son épingle du jeu et avoir des retombées économiques mais également, des conséquences positives en terme d'image.

Effectivement, Verviers s'est lancé dans de grands projets, Verviers Ville Conviviale, centre commercial OKay, cité administrative, réflexion du grand théâtre et j'en passe. Malheureusement en négligeant l'essentiel. En effet, si la ville ressemble à un dépotoir les gens ne se déplaceront pas et Verviers retombera dans le marasme économique et social dans lequel il se trouve actuellement. Faute de clients, les magasins fermes les uns après les autres et les habitants les plus aisés s'en vont vers d'autres contrées plus accueillantes.

Imaginez un touriste qui vient visiter notre ville, que va t-il penser en voyant la ville dans cette état ? Quelle image véhiculera t-il de notre ville ? Reviendra t-il, je ne le pense pas. Prenons le cas d'un client, aimera t-il venir faire ses courses en devant éviter les dépôts sauvages ainsi que l'odeur pestilentielle qui s'en dégage. Et que dire qu'une personne qui aime se balader, flâner dans nos petites rues, c'est vraiment le spectacle que nous leur réservons.

Personnellement, si je me mets dans la peau de ces trois personnes, je ne mets plus un pied à Verviers mais aussi je dissuade mon entourage d'y aller. C'est d'ailleurs ce qui s'est passé, les gens sont venus, ils ont vus et sont repartis déçus.

Une personne déçue, c'est à onze personnes de son entourage qu'il va en parler négativement. Une personnes satisfaite, c'est à trois personnes de son entourage qu'il va en parler positivement. Si nous rajoutons le facteur des réseaux sociaux, les chiffres deviennent alors exponentiels. Alors oui, en terme d'image vous avez du travail pour reverdir le blason de la ville et cela passe notamment par remédier au phénomène des dépôts sauvages qui pour ma part, est le problème principal de notre ville.

À mon sens, afin de remédier à ce phénomène, un travail de fond, d'informations et de préventions doit-être effectué par des professionnels. Le travail de lien avec la population est essentiel dans cette problématique. Donc, je pense que la ville pourrait créer une cellule éducative, constitué d'éducateur de rue qui parle de préférence plusieurs langues et qui aurait pour mission d'être l'interface entre le citoyen et les pouvoirs publiques dans le but de résoudre cette situation qui est devenue incontrôlable.

L'éducateur de rue fait de la prévention spécialisée, il intervient dans l'espace publique, dans cet espace mouvant qu'est la rue. C'est précisément là où les institutions publiques ne sont pas présente et où, parfois, les associations ont, quant à elles, jeté l'éponge. L'éducateur de rue est, l'interface entre le citoyen, la ville et ses représentant. Il est mandaté par la ville pour résoudre une situation qui pose question, comme par exemple, les dépôts sauvage dans un quartier précis. Les éducateurs de rue travaillent sur l'ensemble de l'entité bien que la priorité est donnée aux différents quartiers et aux problématiques visées. Ceux-ci sont à l'écoute des jeunes, des familles, des habitants. Ces éducateurs de rue seront des intervenants de 1<sup>ère</sup> ligne qui auront la mission de faire le relais entre les citoyens et les institutions communales.

Pour ce faire, ils proposeront diverses activités sportives, culturelles, pédagogiques. Ainsi que divers projets communautaires coopératifs aux groupes d'adultes et d'habitants, afin de réduire le décrochage, la rupture entre la ville et ses citoyens, d'augmenter la solidarité et la citoyenneté. Ils seront là aussi pour renforcer les liens entre les générations par la mise en place d'animations de quartier où sont intégrés des groupes de jeunes et des groupes d'adultes afin d'améliorer leur cadre de vie et d'y développer la cohésion sociale. Ils informeront et accompagneront le public en situation d'exclusion vers les relais sociaux et les divers associations du quartier. Ils pourront également informer, interpeller les habitants sur des comportements déviant (dépôts sauvage, incivilités). Ils font de la prévention active, directement dans la rue.

En terme de répression, il y a des choses qui se font déjà comme le ramassage des dépôts, fouiller et chercher des preuves de l'identité des inciviques pour leurs mettre une amende. Malheureusement, nous pouvons constater que ce n'est pas suffisant. Il semble donc impératif de développer la répression de ces actes en identifiant toutes les personnes qui déposent des dépôts sauvages dans nos rues. Pour ce faire des moyens sont disponibles; des cameras de surveillance peuvent être installés dans les endroits sensibles comme l'on fait les communes de Juprelle, de Frasnes et bien d'autres. Pas besoin de caméras globes onéreuses, de simple caméra nomade aussi appelé camera de chasse qui ont un bon rendu en terme d'images et qui ont la qualité d'être amovible, qui peuvent être déplacés, changés d'endroits à tout moment. Il est également stratégique de demander aux policiers de réaliser des planques quotidienne dans les emplacements qui posent problèmes et de renvoyer les dépôts sauvages à leurs propriétaires et à leurs frais.

L'insolvabilité des personnes ne doit pas être un frein ou une excuse pour ne pas agir. Dès lors, ces personnes se sentent intouchables et cela renforce leurs comportements inciviques. L'insolvabilité des contrevenants doit-être une ressource et non une contrainte. Effectivement, les alternatives sont nombreuses comme des heures de travail d'intérêt général, une formation obligatoire à la citoyenneté et à la propreté public, le travail bénévole obligatoire dans les services de la ville et dans les ASBL de la région. Bref, il existe une multitude de possibilités qui à ce jour ne sont pas exploités.

Ensuite, vous allez certainement me répondre que les finances de la ville ne permettent pas la création d'une telle cellule éducative et des multiples axes de leviers qu'apporte mon argumentaire. Pour moi, ce sont des excuses confortables pour ne pas agir. Quand il s'agit de

trouver des fonds pour des projets, vous les trouver sans grandes difficultés. Il est vrai que cela a un coût, c'est certain et ça ne rapporte pas d'argent sonnante et trébuchante mais cela rapporte en cohésion sociale, en vivre ensemble, en respect du bien commun, en sentiment de sécurité, en qualité de vie. Donc, je pense qu'il est grand temps de mettre cette problématique au centre de vos priorités. De plus, avec les amendes perçues et l'augmentation de la taxe pour les poubelles, je suis certain qu'un fond peut être créé pour en partie financer les solutions apportées.

Après l'ensemble des différents points qui vous ont été exposés tel que l'image de la ville, les propositions de solution ou encore la question du financement, il me semble évident que pour venir à bout de ce fléau qu'est les dépôts sauvages dans nos rues, l'éducation, en est la clé de voûte. L'éducation est à la base des fondements élémentaires de la cohésion sociale, du respect mutuel et de la citoyenneté dans sa globalité. Il est important de conjuguer vos compétences tout partis confondu, d'unir vos forces, de travailler main dans la main, de collaborer, de travailler en synergie, en symbiose dans le combat de ces incivilités qui sont une entrave au vivre ensemble, à la reprise économique de notre ville et au bien-être commun. Je termine mon intervention par une citation d'Edgar Morin, qui je l'espère vous sera bénéfique en terme de réflexion.

***«À force de sacrifier l'essentiel pour l'urgence, on finit par oublier l'urgence de l'essentiel.»***

Je vous remercie de m'avoir écouté et vous souhaite une bonne fin de Conseil communal, Merci.